

MAIRIE DE FRANCS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

ORDINAIRE

Du 10 septembre 2019

CONVOCATION du 04 septembre 2019

L'an deux mil dix neuf, le 10 septembre à 20H00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Madame MADRID Claudine , Maire.

Présents : Mesdames MADRID Claudine, GISSOUT Florence, PEYRAT Lucienne, SUEUR Pierrette, DAUGIERAS Claire.

Messieurs : REVERDEL Dominique, PEYRAT Daniel, PREVOST Philippe, BRAUD Alexis.

Absente: Madame RICHARD Carine .

Délibération déclassement partiel de la VC N°106 :

L'enquête publique concernant le déclassement partiel de la voie communale n°106 à Péroutet (évoqué lors de précédents conseils municipaux) a eu lieu du 22 juillet au 05 août 2019. Le commissaire enquêteur, Monsieur Philippe CONCHOU, a rendu ses avis et conclusions qui sont favorables au projet. Vu ces avis et conclusions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 9 voix pour, de déclasser partiellement la voie communale n°106. Une délibération sera prise.

Aquitaine de restauration :

La convention avec l'Aquitaine de restauration est arrivée à son terme ; il convient de la renouveler.

Le Conseil Municipal accepte, à 9 voix pour, son renouvellement et autorise Madame le Maire à en avertir l'Aquitaine de restauration et à signer les documents nécessaires à cette opération. Une délibération sera prise si besoin.

Fête foraine :

En l'absence de Madame MADRID :

- Course de mobylettes : le tracteur et la remorque de Madame MADRID sont à la disposition de Bruno BOUCHE.

- Madame GISSOUT Florence et Madame DAUGIERAS Corinne se chargeront du tirage de la bourriche.

- Pétanque : Monsieur BRAUD Alexis et Madame DAUGIERAS Claire s'en occupent.

- Le cantonnier travaillera vendredi après-midi pour les derniers préparatifs.

- Monsieur REVERDEL gère le feu d'artifice.

- Madame GISSOUT, Madame SUEUR, Monsieur BRAUD, Monsieur REVERDEL, Monsieur PEYRAT Daniel , assurent à tour de rôle la buvette aidés de bénévoles.

Infos diverses :

- Adressage : une décision doit être prise afin de valider un nom pour le Foyer Rural ; Foyer Rural Armand GRELAUD est proposé et validé à 9 voix pour.

- Devis MP Incendie : suite à la vérification annuelle des alarmes incendie et des sorties de secours il s'avère que l'école n'est pas aux normes . MP Incendie nous a remis un devis de 505,56 € pour remédier au problème. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise, à 9 voix pour, madame le Maire à le signer. Une délibération sera prise.

- Logement ancienne mairie : la locataire, Madame MURILLO, a donné son préavis.

- Reconnaissance de catastrophe naturelle : nous avons reçu un mail de la Préfecture stipulant que

notre commune, entre autre, n'a pas été reconnue en catastrophe naturelle par la commission interministérielle. Nous sommes dans l'attente du courrier officiel de la préfecture motivant cette décision.

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents du Conseil Municipal.

LE MAIRE
MADRID CLAUDINE